

Deux officiers moudonnois à la campagne de Russie

Autor(en): **Burnand, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **57 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-44414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux officiers moudonnois à la campagne de Russie¹

La branche de la famille Burnand qui fut le plus ardemment militaire fut celle de Champmartin. Trois officiers sortis de la jolie demeure construite en 1762 par le banneret Jacques-David se distinguèrent à l'étranger. Le plus brillant des trois fut le propre fils de ce magistrat, le nommé François-Louis-Benjamin.

Né en 1747, il devait mourir à Moudon en 1820. A l'âge de vingt ans, il reçut un brevet d'enseigne dans la compagnie Bergier au Régiment suisse de May qui servait en Hollande. Il accéda au grade de lieutenant-colonel d'infanterie le 13 octobre 1780, ce qui constituait un avancement ultra-rapide puisque le 8 octobre de la même année il avait démissionné avec le grade de premier-lieutenant. En cinq jours, il avait franchi tous les grades intermédiaires !

François-Louis-Benjamin Burnand épousa à Maestricht, le 14 février 1775, Wilhelmine-Louise La Bauche, fille unique de noble Henri-Thierry La Bauche, seigneur de Bazeilles et Sedan. Nous ne possédons guère de renseignements d'ordre militaire sur François Burnand. Nous savons seulement qu'il était dans l'aisance, qu'il avait une taille de cinq pieds sept pouces de Roi, et des cheveux « noirs clairs » (?). Ses mérites au titre familial furent grands, car c'est lui qui poursuivit des recherches généalogiques sur ses ancêtres, déjà commencées par son père. François-Louis-Benjamin eut six enfants ; ses deux fils aînés suivirent comme lui la carrière militaire. C'est du destin de ces deux garçons, nés tous deux à Maestricht, que je voudrais vous entretenir plus longuement.

¹ Communication présentée à l'Association du Vieux-Moudon le 6 décembre 1948.

L'aîné, *Louis-Guillaume-Henri Burnand*, vit le jour le 9 décembre 1775, à Maestricht. La lune était sous le signe de l'Écrevisse. Peut-être l'enfant dut-il à cette fâcheuse circonstance d'être voué aux rhumatismes qui plus tard le rendirent presque infirme. En revanche, il naquit lui-même sous le signe du Sagittaire, ce qui le prédisposa sans doute à la carrière des armes.

Avant d'entrer dans le régiment de son père, Henri eut la malchance de contracter la petite vérole. Cette maladie, fort grave, pouvait être évitée, à cette époque déjà, par l'inoculation de la variole bovine, mais une note du père montre que l'on redoutait autant et plus, dans les familles, la vaccination que la maladie elle-même. Celle-ci, écrit-il, tue souvent, mais assure du moins à ses victimes « un genre de mort plus naturel ». On se console comme on peut. Trois pages serrées du journal de François-Louis-Benjamin sont consacrées à la description minutieuse des symptômes de la maladie. Le père se penche sur l'adolescent, compte les boutons de son visage. L'enfant délire : « Il se lève sur son lit et s'y barricade avec ses coussins ; il répond à son père que c'est contre des voleurs ; il parle seul, croit voir des chiens, des crapauds, des pigeons, des moineaux, des Polissons qui lui crachent contre. » Bref, après trois semaines de soins attentifs où les vomitifs et les clystères jouent un rôle de premier plan, l'enfant guérit.

Mais un mois plus tard, son frère David, futur militaire lui aussi et son futur frère d'armes, prend la variole à son tour. Le père ne dit pas si son délire fut aussi combatif que celui d'Henri. En revanche, il consigne avec force détails la description des boutons qui lui couvrent le visage : il en a douze autour de l'œil droit, onze à gauche ; quarante sur le front, quinze sur le nez, et ainsi de suite. En trois semaines également, David guérit — mais sa sœur Caroline contracte après lui cette redoutable maladie, en attendant le tour d'Albert. « Grâce à Dieu, conclut le père après cette quatrième observation clinique, tout va bien. »

Le père Burnand ne semble pas avoir consulté beaucoup de médecins pour ses enfants malades. A la suite d'une opération manquée, effectuée par le D^r Mayor, chirurgien cependant célèbre, il a les médecins en aversion : « Défiez-vous de tous les docteurs, écrit-il dans son journal ; leur amitié pour vous et leur

vertu ne sont pas certaines ! Dominés par leurs intérêts, ils tombent comme des oiseaux de proie sur ceux qui ont quelque chose et se servent de ceux qui n'ont rien pour faire des expériences. Si vous voulez conserver ou rétablir votre santé, soyez sages et sobres et suivez les directions de votre intelligence, qui ne vous dit jamais de vous abandonner à ceux qui ont intérêt de vous nuire. »

Revenons au premier convalescent, Louis-Guillaume-Henri, dont nous allons suivre maintenant la carrière militaire.

Il y débuta un an après sa variole, c'est-à-dire en 1790, à l'âge de quinze ans. Il entre comme cadet au Régiment suisse de May au service de leurs Hautes Puissances les Etats généraux des Pays-Bas. Lorsqu'il a seize ans, son père lui achète pour 5000 florins de Hollande un brevet de sous-lieutenant. En 1792, son régiment combat les Français en Flandre. Henri, qui commande une compagnie, participe au siège de Maubeuge, puis à la défense de Graves, qui capitule le 28 décembre 1794. La garnison sort de la ville avec les honneurs de la guerre. Le 31, le général Pichegru invite les officiers vaincus à un grand dîner ! Prisonnier avec toute la garnison, Henri se voit emmené captif en France, à Arras, où il prend une fièvre putride. Mais quatre mois plus tard, en sa qualité d'officier suisse, il obtient de rentrer dans son pays.

Le voici à Moudon le 11 avril 1795, accueilli par son grand-père, le banneret Jacques-David. Il est âgé de vingt ans. Dès lors, nous perdons sa trace pendant quelques années. Mais un document retrouvé tout récemment nous montre qu'Henri Burnand n'était pas lassé du service. Cette pièce est datée du 10 juillet 1812, c'est-à-dire de dix-sept années plus tard. C'est un certificat médical. Il résulte de son libellé qu'Henri Burnand, après sa mésaventure de Graves, avait pris du service chez ses vainqueurs, c'est-à-dire dans les armées françaises. Il avait atteint le grade de capitaine dans la troisième demi-brigade helvétique. Réformé temporairement, il s'était ensuite réengagé en Hollande, en qualité de capitaine, mais cette fois-ci dans une unité dévolue au service de Napoléon, le bataillon des pionniers espagnols.

En 1812, l'officier n'est pas bien portant ; il ne l'a jamais été ; affaibli dès l'enfance par une croûte de lait qui avait compliqué son nourrissage, puis par sa variole de quatorze ans et enfin par la fièvre putride contractée en captivité à Arras, il était demeuré valétudinaire.

L'armée française s'appêtant à s'engager dans la campagne de Russie, l'officier s'inquiète. Il fait des pieds et des mains pour obtenir une seconde fois sa réforme. Il réside à Maestricht et va souvent chez un médecin de la place, sans doute médecin militaire, le D^r Mancel, dans l'espoir d'obtenir un certificat à l'appui de sa demande de réforme. Voici les termes de la déclaration que lui délivre le praticien. Elle arracherait des larmes à un adjudant.

M. Henri Burnand ayant demandé au D^r Mancel une attestation d'infirmité, il n'a pu la lui refuser, vu qu'il l'a traité depuis trois ans et d'après la relation à lui faite par M. le D^r Foch, décédé en cette ville et qui l'avait également soigné de son vivant, lui ayant reconnu être attaqué d'un rhumatisme chronique, opiniâtre à tous remèdes utiles dans cette maladie : les spasmes violents produits par l'affection rhumatismale n'ont cessé jusqu'à aujourd'hui de l'attaquer toujours avec la même furie ; l'affection rhumatismale pouvait donc être évidemment grave étant accompagnée de symptômes qui ne laissent plus aucun doute que ce rhumatisme chronique est la suite d'une disposition particulière du système nerveux très susceptible à l'action du froid, aux intempéries des saisons et aux moindres fatigues du corps, de sorte qu'aucun remède ne pourra jamais l'en guérir radicalement.

Le malheureux capitaine aux pionniers espagnols, podagre, a tout lieu d'espérer que ce certificat péremptoire le dispensera de courir l'aventure vers les pays inhospitaliers où Napoléon va conduire ses 200 000 guerriers. Il transmet le 25 juillet son certificat à Mgr le duc de Feltre, ministre français de la guerre, en l'accompagnant de toute sorte de déclarations de loyalisme.

Monseigneur,

Le soussigné, pénétré de reconnaissance pour la faveur dont votre Excellence a daigné l'honorer en le nommant à l'emploi de capitaine au Bataillon des Pionniers espagnols à Nimègue, s'y trouverait des plus heureux, si sa santé affaiblie par des retours de rhumatismes, répondait à son zèle pour le service de Sa Majesté l'Empereur.

Mais, inquiet d'être arrêté par des douleurs invincibles et non apparentes aux yeux de ses frères d'armes, dans des moments où il préférerait la mort à l'inaction, il ose supplier votre Excellence de lui accorder sa démission pour n'être pas exposé à cette affligeante situation qui, dès le 2 Mars 1812 l'avait porté à solliciter sa retraite.

Son contentement sera complet si votre Excellence daigne lui continuer sa bienveillance et agréer les motifs de sa démission.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. BURNAND,
*capitaine de la 4^e compagnie du
Bataillon de pionniers espagnols.*

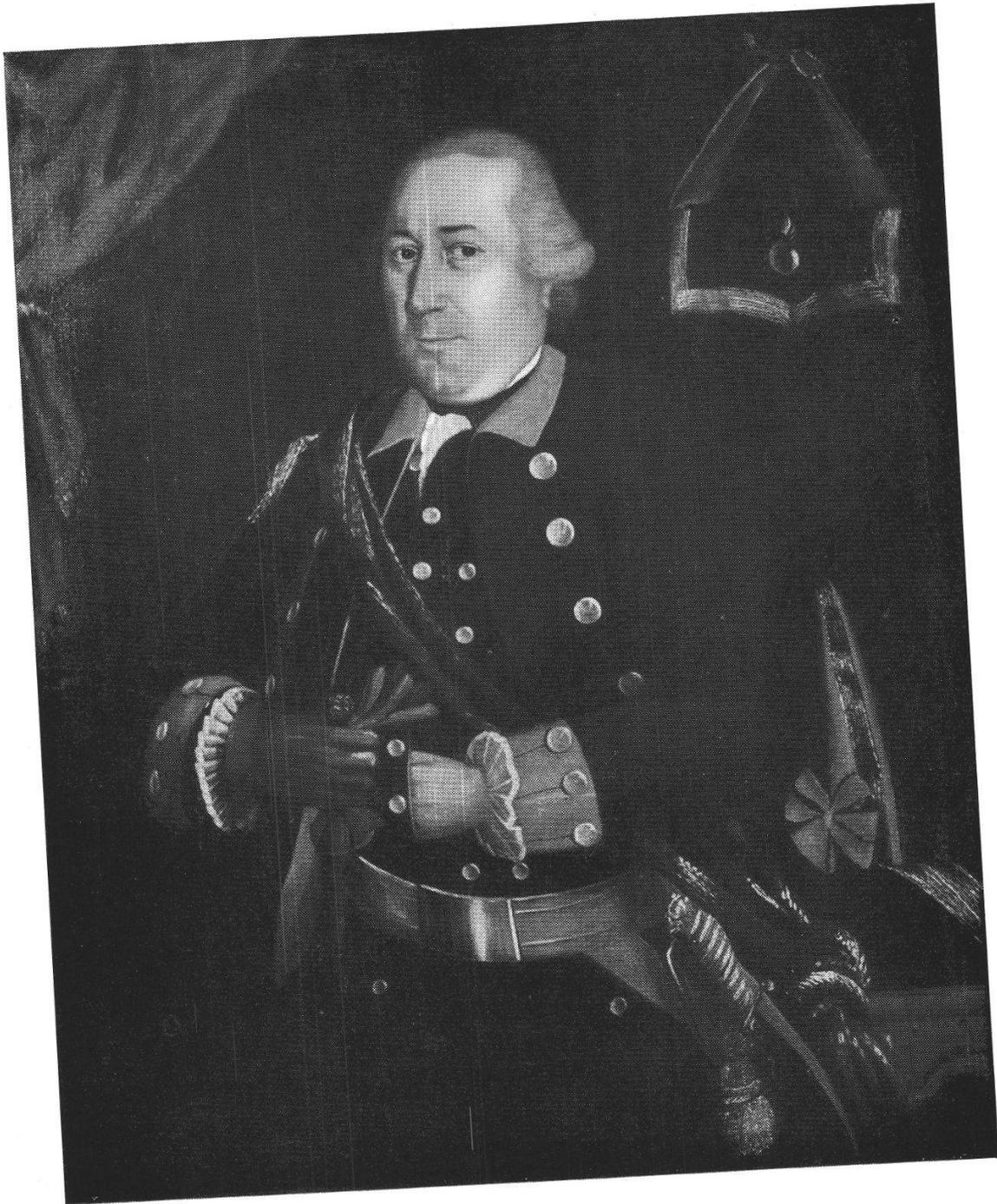
La requête du capitaine impotent suit la voie du service. Le 26 juillet 1812, elle est transmise par St. Jean Depointes, chef du dit bataillon, à M. de Bruil, colonel commandant d'armes de la place de Nimègue, chevalier de l'Empire.

J'ai l'honneur de vous transmettre la démission de M. Burnand, capitaine du Bataillon sous mes ordres, accompagnée d'un certificat d'infirmités qui empêchent cet officier de continuer ses services. Vous connaissez ses moyens militaires aussi bien que moi et *certes, notre souverain ne fera pas une grande perte.*

Je vous prie de transmettre ces deux pièces au Ministre de la guerre afin qu'il plaise à son Excellence d'accorder à ce militaire la faveur qu'il sollicite de ses bontés.

Sur quoi le colonel commandant d'armée transmet au ministre la demande de démission avec préavis favorable.

Hélas la démarche de l'infortuné capitaine a été déclenchée trop tard. C'est le 23 juin 1812 — trois semaines auparavant — que la grande armée a passé le Niémen. Elle est maintenant fortement engagée en Russie, gravement éprouvée aussi et l'Empereur a besoin de renforcer ses effectifs plutôt qu'il ne songe à les affaiblir. Officier capable ou officier médiocre, souffreteux ou bien portant, Henri Burnand doit marcher comme les autres. Il rejoint l'armée, on devine dans quelles dispositions d'esprit : pour soigner ses rhumatismes, la perspective des bivouacs dans les plaines nordiques, celle de l'automne et de l'hiver qui approchent à grands pas... Le pauvre homme a dû gravir un terrible calvaire.



LOUIS-GUILLAUME-HENRI BURNAND
Colonel au service de Hollande
(1775-1832)

Il nous reste un dernier document relatif à son destin de Moudonnois imprudemment engagé au service de l'impitoyable consommateur d'hommes. Ce document est un certificat délivré au capitaine Henri Burnand par quatre de ses camarades, comme lui officiers au 1^{er} Bataillon des pionniers espagnols. Il est daté de Koenigsberg.

Nous membres du Conseil d'administration du dit Bataillon certifions à qui il appartiendra que Monsieur Burnand Enry capitaine à la quatrième compagnie a cessé d'être payé le trente Novembre 1812 inclusivement ; époque à laquelle il est entré à l'Hôpital de Königsberg. En foi de quoi nous lui avons délivré la présente cessation pour lui servir et valoir à ce que de raison.

Kœnigsberg, le 1^{er} Décembre 1812.

(Signé) SAULNE, officier payeur.
DELESTANG, capitaine.
BARADIN, adjudant.
CHARPENTIER, capitaine.

1^{er} décembre... L'armée française a quitté Moscou en feu depuis un mois déjà ; elle est en pleine retraite, sous la neige et le vent. Il faut en conclure que, si mal noté qu'il fût, le capitaine Henri Burnand avait bel et bien « marché » pendant de longues semaines — à cheval, espérons-le ! Mais participer à la conquête de Moscou et faire la retraite de Russie en souffrant de rhumatismes qui vous attaquent « avec furie », c'est je crois donner la preuve d'une vaillance peu commune. Non, si les douleurs dont souffrait le capitaine vaudois, n'étant pas « visibles de ses frères d'armes », l'avaient fait sévèrement juger par ses supérieurs, il n'était ni un simulateur ni un geignard.

Il était même — on va le voir — un officier capable. Son passé militaire au service de Hollande en témoignait éloquemment. Engagé en 1793 dans de violentes et dangereuses actions, il avait combattu avec courage. A Tourcoing, sous les ordres du général Gueusan, il avait contribué à repousser quarante fois l'ennemi ; la même année, son régiment avait refoulé une sortie des Français assiégés dans Maubeuge. Plus tard, il dut subir durant vingt-cinq jours le bombardement de la place de Graves, en qualité de commandant de compagnie. Que ces états de service ne fussent point oubliés au royaume du prince d'Orange, nous en possédons la preuve palpable, sous la forme d'un portrait.

Ce portrait de Guillaume-Henri Burnand, après la série d'aventures pitoyables que nous avons narrées, constitue un document stupéfiant, un véritable coup de théâtre. En effet, l'ancien capitaine que nous avons laissé — à demi mort sans doute — à l'hôpital de Koenigsberg, apparaît ici bien vivant. Et le comble c'est qu'il n'est plus ni Français ni capitaine : il porte l'uniforme hollandais et son grade est celui de colonel !

Que s'était-il passé après l'achèvement de la campagne de Russie ? Il est à présumer qu'une fois fermée cette désastreuse parenthèse, Henri Burnand avait quitté l'hôpital de Koenigsberg pour rentrer au pays. Peut-être même était-il guéri de ses arthrites par cette terrible cure d'assouplissement dans un climat de frigidaire.

Il est certain aussi qu'il reprit du service pendant quelques années dans un régiment suisse au service de L. L. HH. P. P. les Etats généraux des Pays-Bas et que, contrairement aux sarcasmes de ses chefs français, il s'y distingua. N'accédait pas qui voulait, même en achetant cette dignité, au grade de colonel.

Définitivement rendu, après ce nouvel intermède — nous ne savons exactement à quelle époque — à la vie civile, le colonel Henri Burnand, célibataire endurci, fit retour au vallon originel, se retira au « Délassement », cette petite « carrée » blanche située non loin de Grange-Vernay et y acheva ses jours paisiblement en 1832, c'est-à-dire vingt ans après la campagne de Russie, à l'âge de cinquante-sept ans.

Son portrait fut offert au Musée du Vieux-Moudon par feu M^{lle} Joël, fille de M. Joël-Burnand, syndic de Lausanne. On voit la structure massive et bedonnante du personnage, ses traits lourds et son air morne. Certes, il n'avait pas l'apparence classique du *foudre de guerre* et son histoire agitée et tumultueuse ne cadre guère avec sa physionomie. Henri Burnand a, selon nous, d'autant plus de mérite à l'avoir vécue.

* * *

Quels que fussent les mérites du fils aîné du colonel François-Louis-Benjamin Burnand et de Wilhelmine-Louise La Bauche son épouse, il fut, du point de vue de la valeur militaire,

surclassé par son cadet, de quatorze mois plus jeune, David-Louis-Benjamin.

Celui-ci fut un militaire de grand format. Il était né à Maestricht le 22 janvier 1777. Le soleil était au signe du Verseau et la lune à celui de l'Écrevisse. Il fut baptisé à l'église wallonne de Maestricht par M. le professeur et pasteur Roux. L'un de ses parrains était son grand-oncle, Samuel-Benjamin Burnand, frère de Jacques-David, major au Régiment de May, service de Hollande. Contrairement à la disgrâce survenue au pauvre Henri, sa nourrice avait du lait et put l'allaiter une pleine année. A deux ans, il subit un accident sérieux qui lui laissa des cicatrices à la face.

Dans sa quatrième année, il fit le voyage de Maestricht à Moudon pour être présenté à son grand-père le banneret. Parti de Maestricht le 6 avril 1781 dans le carrosse paternel attelé de quatre chevaux avec père, mère, frère, sœur, un valet et une servante, il suivit une longue route jalonnée par Juliers, Andernau, Schwalbach, Mannheim, Heidelberg, Rastatt, Fribourg, Bâle, Soleure, Morat, pour débarquer à Moudon onze jours plus tard, le 17 avril.

En 1783, il subit, à six ans, le bombardement de Maestricht investie par le général Miranda. Il fut, écrit son père, « témoin curieux, actif et courageux des effets de ce bombardement. Il avait enterré dans le jardin, à quatre pieds de profondeur, les bijoux de sa mère renfermés dans une écuelle d'argent doré. Une bombe éclata dessus, et une seconde deux jours après, laquelle écrasa l'écuelle et réduisit en poudre la plus grande partie des diamants, perles et autres pierres précieuses. Son père les garda dans l'état où ils ont été déterrés. Il estime cette perte à environ 22 mille livres, la livre valant 16 francs anciens. »
Ci, 325 000 francs en poussière... de diamant.

A l'âge de douze ans, David prit la petite vérole à la suite de son frère, comme nous l'avons déjà raconté. Guéri, le jeune homme commença sa carrière militaire à Maestricht en qualité de sous-lieutenant de la compagnie du major de Gross au Régiment suisse de May. Il avait seize ans. Il participa aux mêmes campagnes que son frère, et — heureuse époque de guerre en dentelles — au grand dîner offert par le général Pichegru aux officiers de la garnison de Graves.

Cette capitulation mit fin à la carrière hollandaise de David Burnand. Comme son frère Henri, il se tourna vers ses vainqueurs et offrit ses services aux armées du Directoire.

C'est à Moudon même que l'engagement eut lieu, en l'année 1798. On recrutait pour la France dans notre ville. Le général Pigeon dirigeait les opérations dans la grande salle de la Maison de Ville. Il fut créé une compagnie n° 2 du corps d'artillerie helvétique, qui remplaçait la garde soldée du Léman. David Burnand fut nommé d'emblée capitaine d'artillerie et commandant de la dite compagnie. Il reçut comme subordonnés le citoyen Presbois, lieutenant, et le citoyen Béat Poëterlin, de Moudon, sous-lieutenant.

C'est l'année suivante que notre pays devait servir de champ de bataille aux armées européennes.

Le capitaine David Burnand se trouve sous les ordres du général Masséna lorsque l'armée française est assiégée par les Autrichiens dans la place de Zurich en mai et juin 1799. Nous retrouvons ici l'homme plein de courage et de sang-froid qui, au siège de Graves, à six ans, avait pris l'initiative d'enterrer les bijoux de sa mère.

Le récit de sa conduite vaillante a été fait dans le *Berner Taschenbuch* de 1911, pages 191-196. Il s'agit des souvenirs de Charles-Louis Stettler, de Köniz, capitaine d'artillerie dans l'armée de Masséna opposée aux Autrichiens commandés par l'archiduc Charles.

Le capitaine Stettler se trouve à Mellingen près de Büblikon et de Baden. Tout le monde attend l'arrivée des Autrichiens qui préparent une attaque contre Zurich. La compagnie Stettler est tout à fait dispersée et le capitaine demande du renfort. Mais comme Mellingen est dans une zone excessivement dangereuse, personne n'ose s'y aventurer.

Un homme cependant risque l'expédition : le capitaine David Burnand. Il arrive de Zurich auprès de son camarade : « Ce capitaine Burnand, écrit le mémorialiste, était un caractère tout à fait « helvète », ardent, et dans la vie privée un homme très aimable et courtois. »

Le capitaine Burnand raconte à son collègue que la veille les Français et les Suisses avaient quitté Zurich en grande hâte, sans capituler, mais en abandonnant de nombreuses armes et des

munitions. Lui, David Burnand, avait quitté les retranchements le dernier après avoir noyé quelques canons et des tonneaux de poudre.

Burnand fit ensuite à Stettler une proposition bien digne de cet « Helvète », celle de rester au parc à Zurich pendant la nuit suivante pour attendre l'arrivée des Autrichiens. Il avait l'intention, lors de leur approche, de traverser la Reuss, d'aller mettre le feu à leurs fourgons de munitions et de s'enfuir ensuite dans la forêt.

Stettler trouve le projet intéressant, mais s'abstient de s'y associer, ayant l'intention de se replier le lendemain à Aarau pour rejoindre le gros de la compagnie. De plus, il craignait pour sa santé (!). Les deux officiers se séparèrent donc, Stettler pour prendre du repos, Burnand pour passer la nuit dans le parc, conformément à son plan.

La journée s'acheva sans alerte. On s'en étonnait, car le moment eût été très favorable pour une attaque de la part des Autrichiens. L'armée franco-helvétique était dispersée, sans commandement et sans ordres. La nuit fut calme également, ce qui fait que David Burnand ne put réaliser son audacieux projet. Au matin, Stettler le rejoignit avant de quitter Zurich et lui remit officiellement le commandement des troupes demeurées à Mellingen.

Ce simple récit montre bien le courage du capitaine David Burnand et le caractère agressif de ses initiatives militaires.

On n'est donc pas surpris à la lecture de la correspondance officielle suivante, dont les pièces ont été copiées aux archives du Ministère français de la guerre à Paris.

Nous apprenons d'abord par le *Relevé de services* de David Burnand que c'est à la suite du licenciement du Régiment suisse de May au service de la Hollande qu'il fut libre de s'engager dans les armées françaises. Il fut nommé, comme dit plus haut, le 4 avril 1798, capitaine commandant de la compagnie n° 2 du corps d'artillerie helvétique. Cette compagnie tenait garnison à Cherbourg. Burnand occupa cette fonction cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 18 avril 1803, date où cette compagnie fut réintégrée dans l'armée française proprement dite. David Burnand y conserva son grade. Le 6 mars 1806, son unité fut rattachée au 1^{er} Régiment suisse, par décret de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Le 18 décembre 1806 le capitaine David Burnand adresse de Cherbourg une requête à Son Altesse sérénissime le prince de Neuchâtel, major général de la grande armée, maréchal d'Empire et ministre de la guerre, en ces termes :

Monseigneur

La création des trois nouveaux Régiments d'infanterie suisse au service de sa Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie m'a engagé à solliciter auprès de son Excellence le Ministre plénipotentiaire de la Confédération helvétique M. de Maillardoz la faveur d'être porté sur l'état des sujets proposés à Sa Majesté impériale pour occuper une place d'officier supérieur dans un de ces nouveaux corps.

... J'ai pensé devoir m'adresser à MM. les généraux sous les ordres desquels j'ai l'honneur de servir dans la 14^e Division militaire depuis l'an onze, pour obtenir leur agrément à la demande que je fais du grade de chef de bataillon, grade pour lequel mon ancienneté dans celui de capitaine qui date du mois de Ventose, an 6, semble me permettre de faire quelques démarches auprès de votre Altesse sérénissime.

Cherbourg, le 18 Décembre 1806.

La demande est transmise aux généraux d'Aubigny, d'Arnaud et Laroche du Boutiel. Elle est commentée par ces trois officiers en termes laudatifs.

Le premier écrit : « Je connais le capitaine Burnand depuis cinq ans que sa Compagnie est en garnison à Cherbourg. Je certifie que cet officier réunit à une conduite sage, à une société douce et honnête le mérite et les qualités qui distinguent un excellent militaire. »

Le second : « Nous attestons qu'il ne nous est parvenu que de très bons rapports sur la conduite de M. le capitaine Burnand. »

Le troisième : « C'est un officier plein de mérite et digne sous tous les rapports d'une place supérieure à celle qu'il occupe. »

Ayant pris connaissance de ces flatteuses appréciations, on ne s'étonnera pas que le capitaine David Burnand eût trouvé femme dans la meilleure société de Cherbourg. Il épousa le 9 septembre 1807 M^{lle} Louise-Adélaïde-Emilie Le Jéal. Il lui donna trois enfants que sa femme, retirée en Suisse pendant les campagnes du capitaine, éleva à Grange-Vernay dont son père était propriétaire. David Burnand fit ultérieurement la campagne de Naples.

En dépit des encouragements reçus, on constate avec regret que les débuts de l'expédition de Russie trouvèrent encore David Burnand capitaine d'artillerie à la Légion helvétique. Il part avec l'armée de Napoléon ainsi que son frère Henri, dont nous avons conté les pénibles aventures.

Il va jusqu'à Moscou, puis s'engage avec la Grande Armée sur la route interminable et tragique du retour, jusques et y compris l'étape effroyable de la Bérésina.

Toutefois les semaines et les mois passaient sans qu'aucune nouvelle du capitaine parvînt au pays. Une cruelle angoisse étreignait le cœur des siens.

David Burnand était cousin de Philippe-Albert Stapfer, ministre des arts et sciences dans le Directoire helvétique, puis ministre plénipotentiaire de la République helvétique à Paris. Celui-ci s'occupa du sort de son malheureux parent. Il écrivit à son ami Laharpe pour le supplier d'intervenir auprès du gouvernement russe pour obtenir des nouvelles et si possible la libération de celui qu'on croyait prisonnier.

Deux ans de mortelle anxiété s'écoulèrent ainsi ; on devine l'état moral de l'épouse et du père, le vieux colonel qui vivait avec elle. En 1814 encore on ne savait rien de son sort. Stapfer revint à la charge. On craignait que David Burnand ne fût retenu de force par quelque famille, contrairement aux ordres de l'empereur de Russie.

Aucun signe de vie n'était encore parvenu à Moudon lorsque environ trois ans plus tard, un soldat qui avait survécu aux souffrances de la retraite de Russie, Jacques Voruz, arriva incontinent à Moudon. Son premier soin fut de fournir enfin à la famille anxieuse des précisions sur le sort de David Burnand, qu'il avait bien connu, et dont il avait partagé les souffrances, auquel enfin il avait fermé les yeux.

Le 18 mai 1815, Jacques Voruz fit, en présence du père de la victime, François-Benjamin Burnand, le récit que voici :

Le 5 novembre 1812 — la retraite étant commencée — Burnand reçut l'ordre de partir pour Orscha avec un parc d'artillerie qu'il commandait sous le maréchal Oudinot. Mon capitaine avait déjà les jambes gelées à Leppel pour avoir constamment cheminé sur son mulet et j'avais dû lui couper les bottes sur ses jambes. Il entra à l'hôpital d'Orscha où

nous arrivâmes le 10 novembre. Il en sortit le 20, très malade, pour suivre l'armée sur un traîneau que je conduisais moi-même. Le 27, nous étions à Bérésow, dans l'intention de passer le pont que l'armée avait construit sur la Bérésina. Ce pont étant rompu, nous fûmes faits prisonniers avec le 9^e corps sous les ordres du général Partenon. Pendant la nuit qui suivit, le général russe nous donna une sauvegarde et fit loger mon capitaine dans une chambre à Bérésow. Il y avait là beaucoup de prisonniers blessés et malades. Demi-heure plus tard, la sauvegarde nous abandonnait et, incontinent, des cosaques et d'autres soldats russes entraient dans la chambre. Ils prirent le portemanteau de M. Burnand, ses épaulettes, le dépouillèrent complètement, ne lui laissant que sa chemise et son caleçon ; ils prirent aussi son cheval et sa voiture. Ces soldats me dépouillèrent aussi de pied en cap, même de ma chemise, en m'en donnant une très mauvaise. Le voltigeur Kreil, qui avait été placé auprès du malade pour le soigner, fut également déshabillé. Ce Kreil partit le 1^{er} décembre avec des prisonniers et je continuai à donner tous les soins à mon capitaine jusqu'au 3 décembre, jour où il mourut en ma présence vers midi. Son corps fut enterré immédiatement par les Russes. Je restai encore deux jours dans la même chambre, puis je fis partie d'une colonne de 600 prisonniers qui suivit les derrières de l'armée russe.

David Burnand n'avait chargé son camarade d'aucune commission pour sa parenté.

Quant à Voruz lui-même, il était arrivé aussi à Bérésow avec un pied gelé. Le médecin voulut le lui couper, mais il s'y opposa : « Vous êtes un boucher, lui dit-il, et, désignant les orteils compromis, il ajouta : ce doigt et celui-ci, et pas plus loin. »

C'est ainsi que, à peu près complet, Jacques Voruz put rentrer à Moudon.

Sa déposition a été publiée dans *l'Eveil* de Moudon le 5 janvier 1932 par M. Henri Voruz, à la fin d'un article intitulé « Vaudois à l'étranger ». M. Eugène Mottaz l'a reproduit dans une chronique parue le 6 juin 1932 dans la *Gazette de Lausanne* sous le titre « Moudonnois à la Bérésina ».

Les trois enfants du capitaine David Burnand-Le Jéal contractèrent mariage. Albert, l'aîné, épousa une demoiselle Francillon et se fixa à Lausanne. Les deux filles épousèrent des Français, l'une l'avocat cherbourgeois J.-J. Hervieu ; l'autre, un M. Eugène Liais, négociant et consul d'Angleterre dans la même ville.

Le sabre du valeureux officier vaudois de la Grande Armée, sans doute rapporté par le fidèle Voruz, est conservé au Musée du Vieux-Moudon.

Lorsque vous en visiterez les collections et que vous verrez cette arme prestigieuse non loin du portrait du colonel Henri Burnand, vous vous souviendrez de ces deux frères partis pour les plaines de Russie, vous étonnant que le podagre en soit revenu vivant, qu'il ait achevé bourgeoisement ses jours en colonel retraité, et que le vaillant David n'ait récolté pour prix de son courage qu'une mort tragique dans une chaumière glacée, dépouillé jusqu'à la chemise de son glorieux uniforme.

RENÉ BURNAND.